

M. LAING: Savaient-ils ce qu'ils devaient faire avant de partir? Oui, ils le savaient. Les négociations sont serrées.

M. CRESTOHL: Je ne critique pas les négociations, mais je pensais qu'on pourrait peut-être rendre les délibérations du Comité un peu plus utiles.

M. BALCOM: N'importe quel membre du Comité peut avoir un entretien personnel avec les membres de la Commission du tarif, tout comme n'importe quel manufacturier.

M. FRASER: Oui, vous pouvez vous présenter en tout temps devant la Commission du tarif.

Le PRÉSIDENT: Je comprends très bien votre idée, monsieur Crestohl. Ma franche opinion, c'est que ces accords ont été renvoyés à notre comité pour que les membres du parlement sachent ce qui a eu lieu, tous les préparatifs qui avaient été faits avant le départ de nos représentants et soient en mesure de critiquer, si l'on avait fait quelque chose de mal. D'après vous, il serait préférable de conseiller à l'avance, plutôt que de critiquer après le fait accompli.

Étant donné que nos représentants avaient pris toutes les précautions voulues pour être au courant des besoins de nos exportateurs et importateurs et vu les bons résultats qu'ils ont obtenus, je me demande si un comité du Parlement, même s'il avait discuté tout le problème avec ces représentants avant leur départ pour Torquay, aurait pu leur faire d'utiles suggestions. Il y a, bien entendu, un autre point très important: dans des pourparlers de cette nature, il ne faut pas que les représentants du Canada aient les mains liées d'avance.

M. CRESTOHL: Monsieur le président, je ferai remarquer que mon idée n'est pas de critiquer. Je propose simplement de conférer à l'avance avec nos représentants pour leur être utiles et pour leur donner les directives possibles.

M. FLEMING: C'est au gouvernement qu'il appartient de donner des directives.

M. CRESTOHL: Peut-être le terme ne convient-il pas.

Le PRÉSIDENT: Nous discutons une chose du passé, mais, à tout bien considérer, pense-t-on que si nous avions discuté toute la question avec nos délégués avant leur départ, on aurait obtenu de meilleurs résultats.

M. CRESTOHL: Personne ne peut le dire.

M. LAING: Tout ce qu'on peut souhaiter, c'est que cette réunion fasse ressortir les raisons que les différents groupes ont fait valoir. J'estime que cela a été le cas, par exemple, du commerce du bois de placage. Les députés de la Colombie-Britannique en ont été particulièrement enchantés et on en trouve la confirmation dans le fait qu'on est en train de construire en ce moment dans cette province de nouvelles fabriques de bois de placage qui représentent un placement de quelque quatre millions et demi de dollars. Deux compagnies doublent leur installation: la *H. R. MacMillan Company* et *Western Plywoods*. Nos délégués avaient eu d'amples renseignements des fabricants de bois de placage; c'est un des articles dont ils se sont activement occupés et ils ont obtenu le double de la protection des fabricants américains.

Si nous adoptions l'idée de M. Crestohl, tout ce que nous pourrions faire serait d'appuyer les demandes formulées par certains groupes, mais à part cela, on n'aurait pas grand-chose à gagner.

M. FRASER: Il faudrait pour cela, avant des conférences du genre de celle de Torquay, avoir des séances secrètes.

M. FLEMING: Monsieur le président, je crois que M. Crestohl a simplement suggéré une idée qui pourrait être étudiée, mais non pas une recommandation à